

causés par les glaces—cela ne s'était jamais vu—en plus de 39 millions au titre de l'assurance-pêche.

Cela ne ferait pas de tort au député d'être honnête pour une fois et de féliciter le gouvernement pour l'aide qu'il a apportée aux pêcheurs.

M. le Président: Je prierais les députés de ne pas faire de remarques que la Présidence pourrait être obligée de juger antiparlementaires.

L'hon. Roger C. Simmons (Burin—Saint-Georges): Monsieur le Président, le ministre sait qu'il peut faire toutes les déclarations à double entente qu'il voudra, il reste qu'il a perdu la bataille au Cabinet. . .

M. le Président: Un instant, je vous prie. Je fais mon possible dans un cas comme dans l'autre, mais je vais avoir besoin d'un peu de collaboration de la part du député et du ministre. Si le député veut bien formuler sa question.

M. Simmons: Pourquoi le ministre n'admet-il pas qu'il a perdu la bataille au Cabinet sur cette question? Ses collègues de la région de l'Atlantique et lui ont été écrasés à plate couture.

Vu que le premier ministre a changé d'idée et qu'il a admis hier que ces pêcheurs et ces employés d'usine méritent un peu plus d'attention, va-t-il consulter le premier ministre? Plus précisément, est-il prêt à saisir le Cabinet d'une demande de fonds supplémentaires pour que ces gens qui tirent vraiment le diable par la queue dans cette région, y compris dans sa propre circonscription, reçoivent le plein montant qu'ils méritent pour passer l'hiver?

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Pêches et des Océans et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique): Soit dit en passant, le Président peut compter sur mon aide. Il aura besoin de toute l'aide qu'il pourra obtenir, quand on pense au groupe à qui il a affaire.

J'espère que je pourrai compter sur l'appui du député d'en face quand je présenterai mon projet de réforme du ministère des Pêches et Océans pour qu'on arrête de perdre notre temps à s'occuper de petits détails comme l'attribution de permis et d'allocations et à décider si Pierre ou Paul mérite un permis et que l'on consacre plutôt tout notre temps à mettre au point des plans pour aller chercher plus d'argent ailleurs au gouvernement.

Questions orales

L'UKRAINE

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Sud—Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

En août dernier, le premier ministre a déclaré à Edmonton et je cite:

Le Canada s'engage à respecter la volonté du peuple ukrainien exprimée librement et démocratiquement, quelle qu'elle soit.

La secrétaire d'État tient maintenant des discours bien différents et impose une série de conditions à la reconnaissance de l'Ukraine par le Canada.

Je veux demander à la ministre pourquoi le gouvernement revient maintenant sur l'engagement pris par le premier ministre en août dernier.

L'hon. Barbara McDougall (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, il n'est absolument pas question de revenir sur un engagement antérieur.

Premièrement, il va y avoir un referendum historique la fin de semaine prochaine dont se réjouiront, je pense, les Canadiens de tous les milieux.

Deuxièmement, le premier ministre s'est engagé à ce que nous respections le processus démocratique. Cela reste l'engagement du gouvernement et c'est exactement ce que nous ferons.

Nous avons dit que tous les pays ont l'obligation d'accepter certains principes, notamment le désarmement nucléaire par l'intermédiaire des traités qui ont été signés, visant, entre autres, les forces classiques en Europe. Le premier ministre et moi-même l'avons dit dans des interviews. Le processus démocratique sera respecté et nous attendons avec impatience de voir les résultats de dimanche qui va être un jour très important.

• (1450)

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Sud—Centre): Madame la Présidente, ce matin au Comité des affaires extérieures, le ministre des Affaires étrangères de la République fédérative de Russie a déclaré que des communiqués et ententes avaient déjà été signés, entre le président de la Russie et M. Kravchuk d'Ukraine, qui indiquaient explicitement qu'il y aurait un contrôle commun des armes nucléaires et que l'Ukraine superviserait tous les accords sur le contrôle des armements.